

Le rôle des réseaux d'acteurs sociaux dans le travail de traduction et de mise sur agenda politique : de l'éducation à l'environnement et au développement durable

« Je préfère écouter des leuwenhoeck qui me disent ce qu'ils voient, que des philosophes qui me disent ce qu'ils pensent » G.W Leibniz cité in la traduction de M.Serres

sommaire

Préalable méthodologique et épistémologique	1
1°) Les conditions historiques de la construction d'une discipline et d'un savoir spécifique : en France et sur le plan international.....	6
Construction d'un nouveau corpus scientifique et éducatif à l'émergence de réseaux d'acteurs.	6
Réseaux d'acteurs et géopolitique en matière d'éducation à l'environnement.....	7
2°) Observation des réseaux associatifs d'éducation à l'environnement et de leurs différentes actions en terme de traduction en œuvres, dans le cadre du système scolaire.....	8
Une institution scolaire figée et en crise, qui à le plus grand mal à intégrer à la fois, les différents changements pédagogiques et sociaux.....	8
3°) Quelles politiques publiques au concret : analyse des difficultés liées à la traduction, et aux rôles des différents des réseaux en matière de socialisation et d'action publique.....	12

Préalable méthodologique et épistémologique

Aborder la problématique des politiques publiques dans le cadre de la mise en place de l'éducation à l'environnement, comme nous allons le faire ici, nécessite à la fois une réflexion préalable sur les conditions de la construction de ce champ disciplinaire. Qui s'avère si particulier, et qui nécessite l'élaboration d'outils d'analyses adaptés à ce champ disciplinaire, qu'est l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La construction de mon objet de recherche, va s'appuyer en premier lieu, sur la compréhension des différentes opérations de traduction mises en place par les différents réseaux d'acteurs sociaux. Le but étant de saisir comment les réseaux participent à la construction de ce domaine disciplinaire nouveau et complexe. Et qui constitue nous le verront, un nouvel enjeu en terme de politiques publiques éducatives, surtout qui s'inscrit d'une façon plus large dans la manière dont nos sociétés occidentales cherchent à réagir à la crise environnementale mais aussi éducative.

Pour essayer de répondre à ces interrogations, dans un premier temps nous ferons un état des lieux des différentes démarches théoriques sur lesquelles nous allons nous appuyer et qui constitueront une partie des bases théoriques de notre recherche. Nous utiliserons en particulier, les outils méthodologiques que nous propose la sociologie de la traduction. Mais aussi le référentiel théorique des écoles sociologiques et de science politique qui s'intéresse à la problématique des réseaux d'acteurs et des politiques publiques.

Ce choix en terme de méthode, est le produit, à la fois d'une pratique¹ et d'une observation professionnelle de l'éducation à l'environnement. Cette expérience m'a conduit à intégrer la dimension polysémique de l'objet ainsi que sa transversalité² disciplinaire. Je souhaite d'autre part,

¹ En effet j'ai été chargé de mission pour l'éducation à l'environnement et au développement durable en 2003/2004 pour mon ministère au niveau de la région Aquitaine. Ce qui m'a permis d'observer au concret, le fonctionnement interministériel, sur le sujet et ce au sein des différentes commissions et réunions auxquelles j'ai participé.

² J'utiliserais en particulier les travaux de B. Nicolescu qui portent sur l'épistémologie de la transdisciplinarité

m'appuyer sur des approches dynamique en terme d'action sociale, qui collent avec la réalité observé et sa dimension anthropologique.

Tout d'abord nous allons nous inspirer des travaux du philosophe et épistémologue : M. Serres³. Lequel, dès le début des années 70 développa une approche méthodologique particulière, afin de pouvoir étudier les objets qui se trouvent situés à la frontière de plusieurs champs disciplinaires.

Il faut aussi rappeler que M.Serres⁴ est l'inspirateur, de cette approche philosophico sociologique originale qui permet l'analyse de nouveaux d'objets théoriques. Mais il faut cependant noter que pour celui ci, l'analyse qu'il identifie sous le vocable de traduction, ne doit pas se fonder sur de l'abstraction, mais au contraire, elle se doit de fonctionner de la façon la plus large et dans les champs les plus divers, comme par exemple : celui de la nature ou de l'histoire.

On peut rappeler en préalable, que sur un plan épistémologique, la discipline appelée : éducation à l'environnement et au développement durable se trouve, (et c'est ce qui en fait sa spécificité), située à la frontière des sciences de la nature et des sciences sociales. Et ce pour des raisons à la fois historiques et liées à l'histoire des mentalités c'est que nous verrons un peu plus loin.

Cette discipline frontière est, (si on reprend les travaux de M.Serres publiés dans un autre ouvrage), se trouve située à un endroit mythique sur le plan topologique. Que le même M. Serres⁵ identifiait à un célèbre passage maritime, que bon nombre d'aventuriers recherchèrent, dénommé : le passage du Nord Ouest.

C'est à dire selon le philosophe, un lieu, où sur le plan de la recherche, le voyage s'avère être une véritable aventure et non la quête d'une simple interface entre des disciplines. Un monde de relations totalement originales entre les choses, en perpétuelle construction ou reconstruction et qui, comme le célèbre passage marins situé entre l'océan pacifique et atlantique « s'ouvre, se ferme, se tord à travers un immense archipel arctique fractal »⁶.

Cette approche de type transdisciplinaire va influencer un certain nombre de philosophes et de sociologues des sciences, en particulier : B.Latour et M.Callon et c'est à ce dernier que nous emprunterons notre méthodologie en terme de traduction que nous utiliserons dans l'analyse de la politique publique qui nous intéresse. B.Latour⁷ utilise cette méthode originale et qui s'est rapidement diffusé dans le monde des sciences sociales, dans le cadre de l'analyse des inventions et des découvertes scientifiques.

C'est ce qui explique que normalement, **cette méthode sociologique ne peut fonctionner pleinement que dans le cadre où l'on trouve une forte imbrication des sciences sociales et des sciences de la nature.**

Donc les différents travaux sociologiques de M.Callon, s'inscrivent dans le prolongement de la réflexion épistémologique de M.Serres, et M.Callon propose une démarche très originale en termes de sociologie de la traduction⁸. Cette démarche sociologique originale, s'applique à l'analyse sociale de phénomènes techniques ou scientifiques en prise avec le monde de la nature. Dans sa démarche sociologique, M.Callon cherche à dépasser l'approche purement normative voir nomologique présente dans les sciences sociales pour y introduire le principe d'incertitude déjà présent dans les sciences de la nature et pour lesquelles, selon M.Callon le consensus n'existe pas sur le plan de l'analyse sociologique, il faut à tout moment construire ou reconstruire des méthodologies adaptées aux objets sur lesquels on travail.

Il faut pour ce cela, faire un travail de problématisation qui ne consiste pas à une simple formulation/reformulation d'interrogations, mais au contraire à comprendre les points de passages existants entre le monde social et le monde réel. Ces lieux, que Callon identifie sous l'appellation de points de passages obligés. Ce travail de problématisation, en plus d'une définition et identification des différents acteurs, possède un contenu dynamique qui permet d'inventorier les déplacements et les détours consentis par ces derniers. Puis ce temps de problématisation est suivi par un temps dit d'intéressement qui permet de sceller des alliances dans le but de résoudre le problème identifié et qui débouche sur un temps d'enrôlement qui permet la construction d'un projet collectif et qui se clôt sur une mobilisation finale des alliés, mais à chaque étapes on peut constater des fuites, des dissidences, ou des échecs ayant pour origine un des acteurs .C'est cette dimension concrète qui fait

³ M.Serres, *Hermès III, la traduction*, p11, les éditions de minuit, 1974

⁴ Il faut savoir en particulier que M.Serres se revendique comme étant le premier épistémologue Français, car inventeur de la discipline dès les années 50, propos tenus dans un interview sur France Culture.

⁵ Pour comprendre l'importance de la métaphore maritime chez M.Serres, il faut savoir que ce dernier, est un ancien élève de l'école de santé navale de Bordeaux, et que de plus, il a par sa double formation toujours refusé le cloisonnement disciplinaire.

⁶ M.Serres, *hermès V, le passage du nord ouest*, les éditions de minuits, 1980

⁷ B.Latour *la science en action*, les machines, p 272/275

⁸ Cette approche à été développée au préalable, dans un article de référence parut en 1986 et intitulé : éléments pour une sociologie de la traduction, *l'année sociologique*, numéro spécial, la sociologie des sciences et techniques, 36, 1986, P 169-207

la force de cette méthode sociologique et qui explique son succès dans l'analyse des politiques publiques⁹

Dans le cas de l'article fondateur, l'objet d'étude était la disparition du *pecten maximus*, mais dans le cas qui nous intéresse, c'est la prise de conscience des conséquences des effets anthropiques sur les écosystèmes et la biosphère¹⁰, et la réaction en matière d'éducation et de formation qui s'est construite en réponse que cela soit au plan international ou local et ce sur la longue période.

Il faut savoir aussi que les travaux dits de la sociologie de la traduction, s'inspirent aussi, des recherches de L.Boltansky¹¹ portant sur l'observation des principes d'incertitude qui régissent le fonctionnement de la société. Et qui nécessitent pour la compréhension de cette dernière une évaluation de la taille ou de la grandeur des différents acteurs sociaux ainsi que l'analyse des différents systèmes de justifications utilisés par ces derniers.

Il faut aussi savoir que dans son approche sociologique des objets techniques ou naturels, M.Callon s'intéresse en priorité à la manière dont les réseaux qui participent à la traduction d'un objet ou phénomène social, se structurent et prennent forme (comme l'avait fait antérieurement B.Latour, dans l'observation de la production des faits scientifiques au sein d'un laboratoire¹²).

Mais M.Callon s'intéresse aussi, à la compréhension des modes de négociation entre les acteurs qui se mettent en place. Le but final consistant aussi à observer, au fur et à mesure que les réseaux se stabilisent dans le travail de détermination de l'objet social, la façon dont les acteurs et les rôles se différencient et se fixent. Cette approche en terme de réseaux d'acteurs sociaux¹³ est fondamentale pour mon travail, car j'ai été amené à observer le rôle déterminant joué par ces derniers dans la constitution de l'objet : éducation à l'environnement et au développement durable, et dans progressive mise sur agenda.

Lascoume qualifie lui cette opération de traduction/appropriation, par les différents acteurs, sous le vocable de transcodage, dans le cadre en particulier de la résolution des conflits environnementaux¹⁴. Pour Lascoumes il est fondamental de déterminer et d'identifier les différents processus de mobilisations ainsi que les différentes activités cognitives en jeu chez les différents acteurs pour bien le fonctionnement de l'action publique. Pour P.Lascoumes l'environnement, ce n'est pas une donnée en soi mais plutôt une construction sociale produit des différents processus de conflits et de légitimation générés par les différents acteurs sociaux : les associations, les experts, l'administration, le pouvoir politique. Pour Lascoumes, l'environnement n'a acquis une visibilité et n'est devenu une question sociale qu'à partir du moment où les associations puis les acteurs publics, en ont fait un objectif en terme de revendication puis de politiques publiques. Ceci a impliqué une transformation cognitive dans le rapport de l'homme à la nature ainsi que l'élaboration progressive d'un projet de transformation de ces rapports complexes. Ce qui intéresse chez Lascoumes c'est la manière dont il met en exergue l'aspect tortueux et non linéaire de cette prise de conscience qui conditionne l'action politique, en sachant aussi que les réponses préexistent à la problématisation en terme d'action politique mais que l'appropriation cognitive par l'ensemble des acteurs conditionne seule la mise en place de la politique publique. C'est en particulier ce que je suis en train de vérifier dans le cadre de l'éducation à l'environnement. En effet, la prise de conscience de l'éducation à la nature et sa présence dans les curriculum scolaires date du XIX^e siècle, mais il va falloir des conditions géopolitiques particulières ainsi que la constitution de réseaux naturalistes pour que l'éducation à l'environnement soit codifiée en terme de politique publique (de la même manière en utilisant une démarche identique, on pourra comprendre l'émergence de la notion d'éducation au développement durable). Donc on constate que cette approche sociologique est particulièrement pertinente dans l'analyse des politiques publiques, en particulier dans l'observation, de la manière dont les acteurs sociaux participent et s'approprient de la politique publique. Et qu'elle implique une analyse des stratégies d'appropriation cognitive ce qui explique l'orientation de mon travail vers les différentes

⁹ Voir la présentation qui en est faite dans le dictionnaire des politiques publiques qui vient de paraître aux presses de science-po

¹⁰ Sur ces sujets de relations hommes/nature, voir les travaux fondateurs de Jean Dorst (*avant que nature ne meurt*), François Ramade (*le grand massacre*), W. Vernavsky (*la biosphère*)

¹¹ En particulier sur la façon dont les acteurs construisent les différentes catégories de justice et d'amour à travers de complexes mécanismes de légitimation, in *l'amour et la justice comme compétence*.

Mais on trouve aussi, cette démarche dans l'ouvrage sur les économies de la grandeur qui porte sur la façon dont les individus se justifient au sein de la société. A chaque fois le but de L.Boltansky étant de comprendre comment les acteurs fonctionnent au concret dans une société concrète, on trouve là les bases d'une sociologie pragmatique présente qui est présente de la même manière chez A.Giddens. La sociologie de la traduction s'inscrit pleinement dans cette recherche sur la manière dont les acteurs sociaux au sens le plus large possible (milieux naturels, espèces), construisent leurs stratégies et leurs réseaux. Un auteur reprend en partie la démarche de Boltanski c'est : E.Renaud dans son dernier ouvrage, *le mépris social*

¹² In B.Latour/S.Woolgar, *la vie de laboratoire*, 1979

¹³ Voir en particulier les travaux de V.Lemieux sur les réseaux d'acteurs sociaux

¹⁴ Notion développée en particulier dans son ouvrage intitulé : *l'écopouvoir*

recherches faites dans le cadre des philosophies : du langage, mais aussi à la fois du pôle pragmatiques et cognitif¹⁵.

Nous utiliserons aussi les travaux de P.Muller¹⁶, qui pour son étude des politiques publiques, à construit la notion de forums sociaux, notion que nous utiliserons nous aussi pour analyser le rôles des colloques et sommets de toutes sortes dans la fixation et la constitution du corpus de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Pour finir, dans le cadre qui nous intéresse, l'approche en termes de traduction permet de comprendre les processus d'innovation présents au sein des différentes formes d'actions collectives organisées et impliquant en particulier l'Etat. Mais il faut savoir que cette approche est pertinente seulement si un travail d'observation au concret est effectué à partir de documents, recueils de témoignages, enquêtes, statistiques.

C'est ce qui explique notre choix méthodologique pour la recherche action et l'observation participante et c'est ce qui légitime en particulier notre approche très descriptive¹⁷.

Dans le cadre de ces différentes approches théoriques et de terrain, nous nous intéresserons dans un premier temps à la dimension diachronique du problème, en analysant en particulier les conditions culturelles et scientifiques qui vont conduire progressivement à la mise sur agenda politique de l'éducation à l'environnement et au développement durable sur le plan national et international.

Puis dans un deuxième temps, nous en étudierons la dimension synchronique du sujet : c'est-à-dire les différents contenus de ce champ disciplinaire, contenus plus ou moins implicites sur le plan épistémologique et qui au final participent à la construction de ce que nous appelons référentiel dans le cadre d'une analyse en terme de politiques publiques.

Mais nous nous intéresserons aussi, (dans le cadre d'une approche de la traduction au sens sociologique), aux phénomènes de construction de nouvelles significations, et dans notre recherche:à celui de l'émergence de nouveaux savoirs et à leurs traduction au sein des programmes et des curriculum scolaires. Le but étant en particulier de comprendre : l'action et le fonctionnement des différents réseaux d'acteurs sociaux qui sur le plan institutionnel (réseaux de l'éducation nationale, réseaux de l'enseignement agricole, etc.), ou sur le plan associatif (le réseau **Ecole et Nature**, les réseaux du **GRAINE**, le collectif français pour l'éducation à l'environnement (**CFEE**), etc.) participent aux mécanismes de production et de traduction de ce corpus.

Et à la fois son introduction et sa légitimation au sein du système éducatif, ensachant que ces actions ne peuvent se faire qu'à l'aide d'opération complexe de traduction afin de dégager des situations de connivence ou de consensus. Cette situation, est à rapprocher des différentes observations faites par Lascoumes dans la mise en place d'opération de transcodage dans le cadre de l'émergence des problématiques environnementale dans les années 80 en France.

Le but étant d'identifier au final, l'ensemble de structures qui permettent la production d'accords et participent à la construction de cet objet social, qu'est l'éducation à l'environnement. En considérant que ces différents acteurs sociaux identifiés vont, en s'accordant sur le sens de leurs actions, participer à la construction/reconstruction du référentiel de la politique publique et permettre sa traduction finale en terme d'action publique.

Donc, dans en premier temps nous nous intéresserons aux conditions complexes, qui ont participé à l'émergence de cette discipline autonome et spécifique, ainsi qu'aux pratiques éducatives qui lui sont

¹⁵ Je m'appui en particulier sur les philosophes suivants :

Rickert,
Dilthey,
Wittgenstein

Et puis plus récemment :

Davidson, Dennett, Fodor, Hempel, Putman, Quine, etc.

¹⁶ Voir en particulier, la communication faite sur les forums sociaux, au colloque de la revue de management public qui a eu lieu au début de l'année

¹⁷ La aussi j'ai fait un travail de recherche épistémologique et méthodologique sur le sujet de l'observation participante et de l'enquête ethnographique, en particulier à partir des recherches menées par les auteurs suivant :

Ferrarotti,
Touraine,
Becker,
Auger,
Maffesolli,
Sansot

liées. Nous ferons une généalogie de ce corpus sur le plan national et international en nous intéressant à la construction par les grandes institutions internationales de la protection de l'environnement, et à la suite de ce mouvement, à l'émergence de l'éducation à l'environnement. Mais nous nous intéresserons aussi, à travers l'étude des textes officiels produits par l'éducation nationale et les ministères partenaires, à la construction en terme de politiques publiques de la discipline.

Pour ce faire, nous verront dans un premier temps que nous touchons plus ou moins indirectement à la géopolitique (**ONU**, ¹⁸**UNESCO**¹⁹, **OCDE**²⁰, etc.) et à des problématiques politiques qui dépassent le stricte domaine de l'éducation. Et qui rejoignent le monde des lobbies et des réseaux complexes de manipulation et de désinformations présents dans le domaine de l'environnement dans le monde, il existe une littérature abondante sur le sujet²¹.

Sur un plan institutionnel strictement national, il est fondamental d'observer les mécanismes de traductions²² et de socialisations en œuvre, afin de bien comprendre comment le pouvoir politique inscrit ou réinscrit, récemment, ce champ disciplinaire au sein des priorités de l'école.

En notant par exemple, que la circulaire de référence²³ mise en place à la rentrée 2004 s'avère purement contractuelle²⁴ et donc ne possède pas de portée réglementaire comme peut l'être par exemple la loi Fillon sur la réforme de l'éducation nationale.

Il est intéressant d'observer les conditions de cette ambiguïté entretenue par le monde éducatif et les différentes associations de formation à l'éducation à l'environnement et certains acteurs du monde éducatif, au sein des différents colloques organisés sur le sujet. La même illusion de réalité réglementaire est présente dans les documents pédagogiques que ces associations diffusent et les différents stages dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable qu'elles proposent.

On assiste dans le cas présent, à une situation paradoxale, que je nommerais : traduction/trahison du sens réglementaire. Destiné à la fois à anticiper et aussi à faire avancer en orientant la politique publique dans le domaine qui nous intéresse.

Cette démarche sociologique est à rapprocher de ce que l'on nomme en économie, la théorie des anticipations auto réalisatrices et qui occupe un rôle déterminant dans la fixation des conventions²⁵ dans le monde économique.

On se trouve dans la stricte situation contraire de ce que **S.Charbonneau**²⁶ avait observé dans le cadre des politiques publiques forestières des années 70, ou de ce que j'avais aussi pu constater dans le cas de la non application d'une directive européenne²⁷ à caractère environnementale dans notre département.

¹⁸ Ainsi en **1972**, eut lieu la conférence des **nations unis** de **Stockholm**, et qui fut le lieu de la création du programme des nations unis pour l'environnement et surtout l'occasion d'aborder les problèmes liés à la nucléarisation du monde, il y fut aussi posé pour la première fois les bases de l'éducation à l'environnement. Ces différentes informations ont été obtenues dans le cadre d'une recherche faite dans les archives du gouvernement français.

¹⁹ En **1975 du 13 au 22 octobre** fut organisé conjointement par l'**UNESCO** et le **PNUE**, un colloque international qui portait exclusivement sur l'éducation relative à l'environnement et à cette occasion fut rédigé une charte qui fixait un cadre mondial pour l'éducation à l'environnement. Dans cette charte il était constaté que face à la croissance exponentielle, il était indispensable de mettre en place une nouvelle conception du développement qui intègre les fondement d'un programme mondiale d'éducation relative à l'environnement.

²⁰ Il faut savoir que l'**OCDE à travers le C.E.R.I** va s'intéresser aux questions liées à l'éducation à l'environnement dès le début des années 70, avec en particulier l'organisation d'un colloque qui portait sur la transdisciplinarité et qui eut lieu à **Nice** en **1970**. L'objet de ce colloque visait à développer une autre manière d'enseigner en introduisant en particulier une réflexion sur la relation des êtres avec leur environnement à travers des passages fait entre sciences de la nature et sciences de l'homme.

²¹ Notamment un certains nombre d'ouvrages publiés sur le sujet des ONG, et en particulier sur Greenpeace : *la face caché de Greenpeace* de olivier Vermont paru en 1977 ou *dans les coulisses de Greenpeace* de Philippe lequenne. Il est à remarquer la difficulté pour le chercheur à travailler sur ces thèmes, le premier ouvrage cité ressemble plus à une contre manipulation pour discréditer Greenpeace auprès du grand public qu'à un réel travail de recherche sur les lobbies environnementaux. L'affaire est à suivre puisque je n'en suis qu'au début de mon enquête sur ce sujet un peu sensible. Mais qui s'avère de fait, plus ou moins lié avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

²² Eléments pour une sociologie de la traduction : domestication des coquilles Saint-jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint Brieux, Michel Callon, op. cité

²³ B.O. du ministère de l'éducation nationale du 8 juillet 2004, généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable à la rentrée 2004

²⁴ Information précieuse transmise par un responsable du dossier pour l'administration centrale

²⁵ C'est ce que J.M.Keynes exprime de façon poétique en disant qu'à voir la lune comme un fromage, elle finit par réellement devenir un fromage pour ceux qui l'observent, *in la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1949, Payot.

²⁶ La mise en œuvre d'une politique réglementaire : le défrichement des bois et forêts, S.Charbonneau in Padioleau, *l'Etat au concret* (p137/p169), PUF, 1982

²⁷ O.Sigaut, *la mise en politique publique de la nature : natura 2000 en gironde*, mémoire de 3^e cycle, science po bordeaux, 2002,

C'est-à-dire des cas de figure où la mise sur agenda politique et la traduction concrète en politiques publiques se trouvent en décalage total avec la mise en place de la loi et ce, grâce à des compromis ou petits arrangements locaux.

On constate au final que ce soit dans les politiques environnementales ou dans celles de l'éducation à l'environnement, que seule l'analyse de la place des réseaux en action permet de comprendre ce qui se passe politiquement au concret.

Nous allons maintenant, nous intéresser à la pure dimension d'historicité²⁸ de l'éducation à l'environnement et en particulier aux conditions socio-historiques de son émergence.

1°) Les conditions historiques de la construction d'une discipline et d'un savoir spécifique : en France et sur le plan international.

De la construction d'un nouveau corpus scientifique et éducatif à l'émergence de réseaux d'acteurs.

En faisant dans un premier temps une approche de type généalogique²⁹ au sujet de l'émergence du corpus de l'éducation à l'environnement et en étudiant la protohistoire de la discipline on découvre comme un ethnographe, et on met à jour des choses étonnantes qui touche à l'histoire des mentalités.

C'est en particulier ce que nous nous sommes efforcés de faire, dans le cadre d'une recherche³⁰ qui porte sur le contenu naturaliste, la sensibilisation éducative à la nature et à l'environnement, présente dans les manuels scolaires ainsi que dans les ouvrages de vulgarisation édités en France entre 1830 et 1930. Recherche d'autre part, qui s'inscrit dans le cadre de ma thèse.

Nous avons ainsi pu, par exemple, constater que les questions de la relation de l'homme à son environnement étaient très présentes dès 1860 et de façon très précise et que les instituteurs ont constitué d'extraordinaires réseaux de diffusion du savoir naturaliste et environnementaliste au sein de la société française et ce, en particulier à partir de la fin du XIX^e siècle.

Ils assureront les premiers relais auprès du grand public et des écoliers, pour la toute jeune ligue de protection des oiseaux (**LPO**) et ceci, dès la création de cette dernière en 1913³¹. De même, ils assureront le même rôle pour les sociétés de protection de la nature et de promotion de la forêt³², pour lesquelles ils constitueront des têtes de réseaux afin de diffuser un discours et des pratiques protectionnistes dans le domaine de l'environnement.

Ces mouvements, de pédagogues militants en partie autodidacte, vont se diffuser dans les différents pays européens déjà sensibilisés à la protection de la nature, (Suisse, Belgique, Allemagne, France). Ils vont aussi être à l'origine, (avec l'aide de scientifiques militants de la protection de la nature), de la création d'un mouvement international pour la protection de l'environnement. Tout cela va constituer progressivement un ensemble de réseaux d'éducation populaire environnementaliste à l'origine de la constitution des grandes organisations internationales (O.N.G, et institutions comme l'U.N.E.S.C.O).

Ces mouvement seront à l'origine ou très présents, des grandes conférences de l'après guerre portant sur la conservation et la protection de la nature (**Brunnen** 1947³³, **Fontainebleau** 1948, **Bruxelles** 1950), ces différentes conférences étant à l'origine de la création de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (**UICN**).

On constate, en consultant les archives de l'**Union Internationale de la Nature**, que ces conférences, organisées sous la forme de forums publiques, constitueront les lieux de l'élaboration

²⁸ Au sens de A. Touraine, c'est-à-dire ce qui constitue la propre action de la société sur elle-même, in *la production de la société*

²⁹ Ce que **M. Foucault** appelle l'étude des différentes unités qui forment des domaines autonomes, en perpétuelle transformation et qui traversent tant d'œuvres individuelles et anonymes, in *l'archéologie du savoir*, 1969, Gallimard.

³⁰ Ouvrage en cours de rédaction sur le sujet

³¹ Cf. *plaque de la LPO*, 1913, archives personnelles

³² Cf. *le manuel de l'arbre pour l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles* de **A.Cardot**, édité par le touring club de France, en 1907. avait pour mission de faire prendre conscience des dangers de la déforestation et de la mise en place d'une nécessaire politique publique forestière

³³ La conférence de **Brunnen** a eu lieu en Suisse et elle était préparatoire à la conférence de fontainebleau de 1948, d'ailleurs se sera l'occasion pour les suisses de contrôler la protection de la nature sur le plan internationale

d'un ensemble de mesures de protections (constitution d'un référentiel au niveau international), mais aussi de propositions pour la formation du public et l'éducation à la protection de la nature dans le cadre de l'enseignement scolaire et ceci à tous les degrés.

J'ai pu constater que dès la conférence de fontainebleau en 1948, il avait été organisé un symposium technique sous la présidence de **Roger Heim**³⁴, et dont le but était de rédiger un projet pour la conférence technique sur la protection de la nature en juillet 1949 organisé par l'**UNESCO** en collaboration étroite avec l'**ONU**, l'éducation à l'environnement constituant un des thèmes retenus.

L'**UICN** constituera en permanence un **think tank**, c'est à dire un lieu de production d'idée en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement net ceci en direction des grandes organisations internationales (**ONU, UNESCO**). Ces deux organisations étant à l'origine du sommet de Stockholm qui verra apparaître de façon explicite : la notion d'éducation relative à l'environnement (ce que l'on désigne par l'acronyme d'**ÈRE**).

Réseaux d'acteurs et géopolitique en matière d'éducation à l'environnement

Maintenant nous allons constater quelque chose d'étonnant : c'est qu'à travers l'étude de ce champ de l'éducation à l'environnement, on rentre dans le monde de la géopolitique.

Les enjeux en terme de traduction et de construction de référentiels des politiques publiques d'éducation à l'environnement sont beaucoup plus complexes qu'ils n'y paraissent. En effet, j'ai pu constater en travaillant sur les archives du gouvernement français, que l'**OCDE** allait s'intéresser à l'éducation à l'environnement, en mettant en place une structure spécifique : le **CERI**³⁵ et ce dès les années soixante dix.

Il faut rappeler que l'**OCDE** en Europe servait à la propagation de l'idéologie libérale issue du plan Marshall et de l'aide américaine à l'Europe après la seconde guerre mondiale afin d'éviter que celle-ci tombe dans le communisme (sic).

Ainsi en 1971, s'est tenu à Tours au **CESA**³⁶, une conférence organisée par le **CERI**. Cette conférence très importante portait sur les expérimentations internationales en matière d'éducation à l'environnement dans l'enseignement supérieur et la transdisciplinarité en s'appuyant sur des réseaux d'expériences pédagogiques internationales.

De la même manière, on assistera durant une vingtaine d'années, à une étrange lutte d'influence entre l'**UNESCO** (contrôlé par les pays socialistes et les pays en voie de développement) et l'**OCDE** sur le sujet de l'éducation et de la formation à l'environnement.

Il faut savoir que l'**UNESCO**, elle organisera sa première conférence sur ce thème à **Belgrade en 1975**, puis à **Tbilissi en 1977** et pour finir à **Moscou** avec les Nations unies en **1987**. Cependant l'éducation à l'environnement était déjà à l'ordre du jour dès 1969 avec la conférence : *Man and Biosphere*, puis était devenu une priorité à l'occasion de la conférence de Stockholm en 1972.

De la même manière j'ai pu constater, que comme pour les **O.N.G** dans le domaine de l'environnement, le thème de l'éducation à l'environnement sera utilisé comme support pour une guerre plus occulte (celle de la nucléarisation des grands blocs par exemple) et de l'information ou de la désinformation des populations³⁷.

Et on constate aujourd'hui que paradoxalement, alors que la guerre froide semble terminée faute de combattants, le dossier de l'éducation à l'environnement n'intéresse plus du tout, ou bien peu les grandes institutions internationales (**OCDE, UNESCO, ONU**)³⁸ et ce depuis la chute du mur de Berlin !!!

³⁴ **Roger Heim** était à la fois, le directeur du muséum d'histoire naturelle et le vice président de l'**UICN**, et était aussi un des personnages emblématiques de la protection de la nature en France et dans le monde.

³⁵ **Centre d'étude et de recherche sur les innovations**, dépendant de l'**OCDE** directement et travaillant plus particulièrement sur les politiques éducatives

³⁶ Institut de formation aux métiers de l'aménagement créé dans les années soixante et qui fait aujourd'hui, figure d'innovateur dans l'approche de l'environnement sous un angle à la fois transdisciplinaire et pluridisciplinaire, recherche en cours, O.S.

³⁷ Ce sujet est à approfondir en particulier dans l'utilisation des différentes expertises scientifiques, le combat de Greenpeace avait commencé en 1971 à l'occasion d'essais nucléaires américains dans le Pacifique. De la même manière les ONG et les grandes institutions internationales ont participé à un certain nombre d'opérations de communications et de traductions pour lesquelles le domaine de l'éducation à l'environnement constituait un support de choix. Là aussi la relation entre réseaux d'acteurs et traduction est à fouiller. Une association comme Greenpeace utilise des réseaux de connivence dans le but de faire avancer les dossiers qui sont prioritaires pour l'association, in **Olivier Vermont**, *la face cachée de Greenpeace*, p 262/282.

³⁸ Informations recueillies au cours, d'interviews et enquêtes réalisées dans le cadre de ma thèse auprès de ces différentes organisations internationales, **O.S.**

2°) Observation des réseaux associatifs d'éducation à l'environnement et de leurs différentes actions en terme de traduction en œuvres, dans le cadre du système scolaire

Une institution scolaire figée et en crise, qui à le plus grand mal à intégrer à la fois, les différents changements pédagogiques et sociaux

Il faut constater que le système scolaire à travers son rôle de socialisation et de contrôle social occupe une place essentielle dans le fonctionnement de l'action de l'Etat³⁹. A la fois comme relais politique et outil de contrôle social⁴⁰.

Ainsi on s'aperçoit que dès le départ, le souci des réformateurs de l'école depuis Guizot en 1832, jusqu'à Ferry en 1882, a été surtout de jeter les bases d'une communauté culturelle entre les classes sociales, afin de garantir une solidarité nationale donc de créer des mécanismes très profonds de socialisation.

Le rôle de l'école paradoxalement n'ayant jamais été à cette époque d'assurer une promotion sociale au sein de la société, avec comme exemple emblématique la conception de Guizot⁴¹ du rôle de l'école au sein de la société. Ce dernier, dans les premières orientations données aux programmes scolaires souhaitait juste obtenir des ouvriers et des employés qui puissent répondre aux tâches nouvelles fixées par l'industrialisation naissante⁴² et suffisamment dociles.

En particulier sur le plan pédagogique, grâce à l'utilisation de la méthode mutuelle qui permet l'organisation d'une soumission à un ordre collectif à la loi et non à la seule autorité du maître⁴³. Il faudra attendre le mouvement des compagnons de l'université nouvelle en 1918, pour qu'il y ait une réelle réflexion sur les modalités de mise en place d'une école égalitaire, et qui mettra près d'un demi-siècle à se réaliser sous la forme de école pour tous les petits Français⁴⁴

(Du plan Langevin /Wallon, aux réformes Fouchet de 1963 et Haby de 1975).

Donc c'est dans cette continuité ou le dirigisme politique s'avère très présent que, nous avons pu constater que la mise en place de l'éducation au développement durable dans le cadre de la mission Ricard⁴⁵ (mission hautement politique), s'inscrivait pleinement dans une volonté présidentielle.⁴⁶

³⁹ Voir le livre de **C.Nique** sur l'histoire du système scolaire, *quand l'école devint une affaire d'Etat*

⁴⁰ Sur ces différentes questions de contrôle social, voir les différents travaux de **M.Foucault** sur les technologies du pouvoir développé au XVIII^e siècle et affirmé au XIX^e, in *sécurité/territoire/population*, cours au collège de France 1977/1978, Gallimard/seuil

⁴¹ Il est à remarquer que **Guizot** va d'abord créer un corps d'inspecteurs et des manuels avant de faire une réforme de l'école, il est intéressant de remarquer que dans sa thèse **H.Bayens** fait des programmes et des manuels des prescripteurs de l'identification collective et donc participent directement à la socialisation scolaire et collective. Cette remarque s'inscrit dans une approche curriculaire des programmes.

⁴² Mais **Guizot**, n'avait rien inventé, car il s'inscrivait dans le ligné de **E.Rendu** et de la société pour l'amélioration de l'école élémentaire inspiré des travaux en Angleterre de **Lancaster**, pour lequel l'école devait être un lieu d'apprentissage de la discipline et de la ponctualité militaire et ce à l'aide de la méthode mutuelle, une manière comme une autre de socialiser les individus.

⁴³ **A.Querrien**, *l'enseignement/l'école primaire*, recherche, juin 1976

⁴⁴ **J.L.Derouet**, op cité, p 37

⁴⁵ **M. Ricard** (que j'ai eu l'occasion d'interviewé), était le chargé de mission de Raffarin sur ces questions d'éducatons à l'environnement et au développement durable et il a animé une commission de réflexion sur le sujet et organisé un colloque international en avril 2004, où étaient les réseaux associatifs présent dans le domaine de l'éducation à l'environnement étaient extrêmement bien représenté (voir les actes du colloque et la liste des acteurs)

⁴⁶ Voir le discours de Chirac à joanhesbourg en 2002, et au colloque de l'UNESCO sur la biodiversité cette année

Chirac ayant fait à partir d'une conception molle de l'environnement et du développement durable⁴⁷, un de ses chevaux de bataille de son second septennat⁴⁸.

Sur ce sujet, il faut noter aujourd'hui, que si nous avons découvert depuis quelques années le vocable de développement durable, cette notion a progressivement envahi l'ensemble des activités sociales : le monde associatif, puis le domaine économique, et pour finir celui du politique et des politiques publiques par vagues concentrique successives. Chaque vagues étant des successives d'opérations particulière de traduction⁴⁹ qui permettaient aux différents acteurs de faire correspondre au mieux la définition de développement durable avec leurs intérêts sociaux, politiques ou économiques ou le tout réuni.

Malgré cette visibilité importante, il faut constater que cette notion est loin d'être aujourd'hui considéré comme un paradigme⁵⁰, c'est-à-dire un concept sur le plan épistémologique reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique qui participe à la communauté épistémique, et dont le sens fait l'unanimité et tend progressivement à devenir générique pour le grand public et ce par le biais de cercles de diffusions et des réseaux qui fixent les conventions⁵¹.

Mais cette notion de développement durable qui fait figure **d'oxymore**⁵² pour certains, on va la trouver très rapidement associé au champ de l'éducation, en étant accolé depuis quelques années à l'expression d'éducation à l'environnement cet état de fait étant considéré comme une mauvaise traduction par certains⁵³.

Un élément essentiel est d'observer que l'éducation à l'environnement fait son entrée (ou la confirme) dans une période particulière pour notre système éducatif. On constate, que les différents systèmes scolaires sont en crises dans le monde occidental et s'avèrent en quête d'identité, et qu'ils affrontent dans le même temps un certain nombre de crises de légitimité^{54/55}.

En particulier, aujourd'hui, le système éducatif, se trouve face au rédhibitoire problème de l'échec scolaire et à de grandes difficultés à participer efficacement au mécanisme de promotion sociale. De plus dans le même temps, il est confronté à la problématique des violences en milieu scolaire, ainsi qu'aux différentes formes de violences symboliques générées par l'ensemble de l'institution (échecs scolaires, panne de l'ascension sociale pour les catégories populaires). A cela s'ajoute la difficile évaluation de l'efficacité des politiques publiques en matière d'éducation et surtout l'inefficacité et l'intelligibilité des réformes proposées depuis un certains nombres d'années (Allègre, Fillon). Mais la question est : veut on bien réformer et quoi réformer ?

De la même manière le système scolaire se trouve confronté au problème de sa visibilité et de sa légitimité, en tant que fondement de la cohésion sociale⁵⁶ et d'instance de socialisation.

Et on constate enfin, ce qui est peut être le plus inquiétant, qu'il a d'importantes difficultés à faire évoluer les pratiques pédagogiques en parallèle avec les différentes mutations sociales (massification de l'école, modifications des formes culturelles et du positionnement social chez les jeunes, etc.). Et pourtant l'ensemble des chercheurs en éducation à l'environnement⁵⁷, s'entendent depuis un certains nombres d'années que cette discipline nécessite l'instauration de nouveaux rapports au sein de l'école et surtout une modification profonde des objectif celle-ci par exemple : en somme plus de socialisation et moins de scolarisation.

⁴⁷ Sur ces question de conceptions molles et dures du développement durable/soutenable voir les travaux d'épistémologie sur le sujet : **Duplan, Harribey, Georgescu-Roegen, Latouche, Passet, Charbonneau, Sigaut**

⁴⁸ Interview de la conseillère de Raffarin sur ces questions, qui a évoqué le rôle du conseiller de J.Chirac, N. Hulot sur les problématiques environnementales et durables ainsi que sur les réseaux auxquels il est lié.

⁴⁹ A ce sujet, il faut s'arrêter sur le scandaleux détournement sémantique opéré autour de la notion de développement soutenable, présente dans le **rapport Brundtland** de 1987 et qui est devenu en France le développement durable. Je suis à la recherche encore de qui à commis cette habile opération de détournement sémantique, sous prétexte de traduire du français en français ! Sur ce sujet il existe une abondante littérature.

⁵⁰ Voir les travaux de **thomas Kuhn** sur la structure des révolutions scientifiques et sur l'édification des nouveaux paradigmes.

⁵¹ Voir le livre de **H.S.Becker** sur les modes diffusion de l'art par le biais de chaînes de coopérations et la fixation de fixations au sein de ces réseaux, in *les mondes de l'art*, 1988

⁵² Voir en particulier : les travaux de **S. Latouche, J.M. Harribey, Y.Duplan, S.Charbonneau, O.Sigaut**, en matière de recherches épistémologique sur le sujet.

⁵³ Voir en particulier les position de la spécialiste francophone des question d'éducation à l'environnement : **L.Sauvé** très critique sur le sujet

⁵⁴ Voir l'excellente analyse de **Serge Maurin** in *le ghetto français*, édition du seuil, 2004

⁵⁵ **Christian Laval**, *l'école n'est pas une entreprise*, la découverte, 2004

⁵⁶ In *le ghetto français*, op. Cité

⁵⁷ Ainsi à partir des travaux de **Paolo Freire** voir les écrits de **L.Sauvé, P.Taylor, Goffin** évidemment aucun n'est français, là aussi on constate la difficulté pour la recherche de produire des approches pédagogiques novatrice qui puissent participer au renouvellement de l'action publique et des politiques publiques éducatives.

Mais on observe à la lecture des différents rapports de l'OCDE et du CERI que le système éducatif français se trouve aussi, confronté plus ou moins directement au nom de politiques d'évaluations, à une mise en concurrence des systèmes de formations sur le plan international. Tout ceci s'inscrit dans la vague de fond de la libéralisations des services publics au plan international afin de créer les conditions optimales d'un grand marché mondial. Au final tout cela participant à la création de façon plus ou moins insidieuse d'un marché scolaire et d'un business des diplômés⁵⁸.

Et nous pouvons constater que depuis quelque temps que **l'éducation relative à l'environnement pourrait faire office de produit éducatif d'appel**. Avec en particulier en embuscade un ensemble de réseaux qui comptent sur ce domaine éducatif porteur pour accroître leur légitimité au sein de l'institution scolaire relativement immobile, et qui comme nous l'avons vu précédemment pourtant verrouille habilement l'entrée en son sein⁵⁹. Tout ceci explique l'intérêt à analyser le fonctionnement des réseaux dans la mise en place de la politique publique ainsi que leur rôles respectifs dans les différentes actions de traductions⁶⁰.

Mais on constate aussi, des utilisations stratégiques et institutionnelles de l'éducation à l'environnement. Ainsi par exemple pour mieux se vendre il y a quelques années, l'enseignement agricole opérant une habile stratégie de traduction ou de transcodage, communiquait autours du **savoir vert**. En cultivant en particulier, l'ambiguïté entre enseignement aux pratiques purement agricole-agricole légitimant l'agriculture productiviste d'un côté. Et de l'autre, en se revendiquant à la pointe dans le domaine des formations en matière d'environnement (gestion et protection de la nature, animation nature, gestion et maîtrise de l'eau), alors qu'en fait, cet enseignement s'avérait en situation de monopole dans le domaine par rapport à l'éducation nationale, ce qui s'avère a posteriori illégitime et sans fondements pédagogiques. Il est intéressant de s'intéresser aux rôles qu'ont pu jouer les réseaux professionnels agricoles et à ceux plus corporatistes des ingénieurs techniques, pour maintenir cet état de fait aussi longtemps. Mais au final, on a l'impression que ces différentes formations ont joué un rôle stratégique, en mettant en exergue des innovations pédagogiques indéniable. Mais qui permettait, d'éviter de poser la question essentielle : **un enseignement agricole autonome est il encore justifié dans le contexte d'une profonde modification⁶¹ de la place de l'agriculture dans notre pays et de son mode de subvention**.

L'ambivalence dans la traduction de ces innovations pédagogiques permettant d'un côté de valoriser et de légitimer des pratiques locales innovatrices, mais aussi de permettre au ministère de l'agriculture de garder dans son sein afin de mieux les contrôler et les accompagner, les différentes formations environnementalistes qui pouvaient troubler l'opinion publique dans sa relation avec le monde agricole. Il faut reconnaître l'habileté de cette schizophrénie pédagogique, qui dans le même temps laissait se développer des pratiques innovantes et pluridisciplinaires tournées vers l'environnement, et autorisait la firme Monsanto à expérimenter des O.G.M en plein champ dans des établissements scolaires⁶².

Il faut cependant noter que cet état de fait appartient presque au passé puisque la modification totale de la politique agricole commune, va condamner à plus ou moins long terme l'existence d'une administration de l'agriculture à la fois anachronique et obsolète.

Nous étudierons dans cette partie, particulier, ce qui participe à la mise en place de la politique publique, en particulier le rôle que jouent les réseaux d'acteurs sociaux dans le processus de traduction et de socialisation.

Analyse des stratégies des réseaux d'éducation à l'environnement face à une institution scolaire en pleine crise de légitimité

⁵⁸ *Le nouvel ordre éducatif mondial, OMC/B.M/O.C.D.E./U.E.*, 2002 ; édition syllepse

⁵⁹ C'est ce que nous avons encore pu constater dernièrement au colloque international sur l'éducation à l'environnement et au développement durable qui s'est tenue les 4 et 5 juin à **La Rochelle**

⁶⁰ En référence aux travaux cités plus haut

⁶¹ Voir en particulier les **accords de Berlin**, qui réforment profondément le mode de financement de l'agriculture. En passant d'une aide aux filières de productions agricoles organisées par les lobbies à un système de subventions accordées directement aux exploitations agricoles s'engageant dans des productions respectueuses de l'environnement

⁶² Témoignage personnel

Il est à remarquer que dans le prime abord pour le cas qui nous intéresse, les choses sont clairement exprimées sur le plan du fonctionnement réticulaire. Puisque le réseaux **école et nature** à carrément produit un document théorique sur le fonctionnement en réseaux.

L'ouvrage⁶³ que nous avons pu nous procurer en interne, fait le point sur l'ensemble des recherches théoriques et des différentes pratiques à l'oeuvre dans le domaine des réseaux sociaux. Il y est question en particulier de la définition de la notion de réseau, mais aussi de la structuration des réseaux d'acteurs. En s'appuyant en particulier, sur les constats suivants : le réveil de la société civile et la nécessité de posséder une approche pragmatique des territoires, le réseau constituant un outil adapté à ces différentes nécessités. On s'aperçoit à la lecture du document de référence⁶⁴, que pour les gens du réseau école et nature, les techniques d'informations et de communication, la démocratie participative et les nouvelles gouvernances constituent des notions de référence pour les réseaux d'acteurs. D'autre part il est constaté que la notion de fonctionnement en réseau s'est imposé dans l'éducation à l'environnement depuis le milieu des années quatre-vingt avec d'abord un développement de réseaux territoriaux locaux (département, associations locales) pour tendre au final vers de l'inter réseaux pour lesquels le réseau école et nature revendique son rôle moteur.

Il y est proposé des stratégies de lobbying, mais aussi un certains nombres de retours d'expériences ainsi que des conseils stratégiques sur le fonctionnement en réseau⁶⁵. L'ensemble de l'ouvrage portant uniquement sur les réseaux territoriaux en œuvre dans l'éducation à l'environnement. Il est étonnant que pour ce type de recherches on trouve des documents aussi explicites. Je me suis aussi intéressé aux modes de financement de ces différents réseaux d'associations, et là j'ai pu constaté que les choses étaient beaucoup plus implicites⁶⁶ voir plus occultes.

De même, j'ai pu constater que la recherche en France dans le domaine des politiques publiques scolaires est peu développée. Ainsi à part quelques tentatives marginales⁶⁷, on trouve dans la littérature sociologique, pédagogique et à fortiori en sciences politiques très peu de recherches portant sur le champ de l'analyse des politiques publiques de l'école. C'est-à-dire sur l'analyse de la mise en place au concret par l'Etat⁶⁸ des différentes réformes de l'école, et sur la compréhension de la genèse de ces différentes politiques scolaires.

Il faut noter que la recherche sur les différentes stratégies curriculaires⁶⁹, participe elle aussi de cette observation en terme de politique publique. C'est-à-dire que l'étude et l'analyse des programmes scolaires et des différentes pratiques éducatives qui leurs sont associés, constitués d'extraordinaire éléments d'observations des politiques publiques scolaires, au concret et au miroir du local. On peut s'inscrire aussi dans une approche anthropologique de l'éducation, celle ci constituant un phénomène social fondamental qui permet à la société de transmettre les valeurs jugés essentielles et de développer pour ce faire des technique de socialisations adaptées⁷⁰. Il faut remarquer que l'éducation à l'environnement s'inscrit dans une prise de conscience de type anthropologique des limites dans le développement et la pérennité de nos sociétés⁷¹.

⁶³ Ecole et nature, *fonctionner en réseau*, édition école et nature

⁶⁴ Page 9 et 10 de l'opus cité

⁶⁵ L'émergence de nouvelles stratégies, p58/66, op. Cité

⁶⁶ En particulier le réseau école et nature s'avère être financé pour plus de la moitié de son budget par l'entreprise de retraitement des déchets : éco emballage. Le réseau école et nature constituant en particulier une vitrine intéressante, afin de démarcher des municipalités et les collectivités territoriales pour les inciter à faire retraiter leurs déchets par cette même société (il est à remarquer qu'actuellement certaines municipalités dénoncent certains contrats avec éco emballage jugés léonins) .Dans le même temps école et nature développe avec éco emballage et la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, des actions appelées éco école en direction des municipalité via les écoles primaires .Comme on peut le constater la notion de réseau d'acteurs sociaux nous mène très loin dans le cadre de notre recherche sur l'éducation à l'environnement.

⁶⁷ En particulier le livre de **J.L.Derouet** : *école et justice*, qui porte sur les politiques scolaires locales au concret.

Voir aussi les travaux de **E.Debardieux** et de son équipe sur les politiques publiques éducatives face à la problématique de la violence scolaire, ainsi que le travail de **A.Richard** sur les politiques publiques scolaires en matière de scolarisation avec en particulier l'étude de la massification scolaire liée à l'émergence du collège dans le cadre de la réforme **Berthouin** dans les années 50.

⁶⁸ Le précurseur de cette analyse de l'Etat au concret est le sociologue **B.Padioleau** qui au début des années 80 a fait pour certains domaines de politiques publiques un travail d'analyse sur l'action publique de l'Etat et ce en grandeur nature. Cette approche était novatrice, car elle était en rupture avec les recherches purement théoriques que proposait la science politique de l'époque

⁶⁹ Les seules études curriculaires que je connaisse, sont celles de **J.C.forquin** : *école et culture*, édition de Boeck université sur le système scolaire anglais, mais aussi les sociologues der l'éducation américains et britanniques.

Il existe aussi une thèse (merci Andy) qui a été faite en science politique sur la place de l'Europe dans les programmes scolaires, **H.Baeyens**, *comment on enseigne l'Europe à l'école*, science po, Grenoble

⁷⁰ On peut se rapprocher des travaux de **M.Mauss** sur le fait social total

⁷¹ Voir en particulier les travaux précurseurs de l'économiste **Georgescu-Roegen** portant a la fois sur la bio économie le principe d'entropie et de thermodynamique,le tout appliqué à l'économie et à la gestion des ressources naturelles.

D'autre part la mise en place de l'éducation à l'environnement est un excellent révélateur des relations s'établissant entre les orientations politiques et leurs traductions au niveau local, ce que **J.L. Derouet** qualifie de compromis locaux.

En étudiant cette question scolaire, on est amené à constater, que les différents acteurs sociaux, en lien avec l'école, sont soumis en permanence à un certains nombres de contrôles⁷² et qui s'avèrent parfois séculaires et ce de la part de l'Etat et du pouvoir politique : l'inspection, les commissions de programmes, le ministère.

Nous allons nous intéresser pour finir à la manière dont la traduction du champ de l'éducation à l'environnement se situe vis-à-vis des politiques publiques scolaires : comme système d'amorçage voir carrément de pilotage ou au contraire comme simple boîte à idées.

3°) quelles politiques publiques au concret : analyse des difficultés liées à la traduction, et aux rôles des différents des réseaux en matière de socialisation et d'action publique

*Donc, c'est dans ce contexte général complexe pour les différents systèmes de formations, qu'a émerger progressivement la notion : **d'éducation à l'environnement pour un développement durable**. Avec en particulier, pour rendre effectif la mise sur agenda politique, la publication d'un rapport rédigé par l'inspection générale de l'éducation nationale⁷³ et l'organisation d'un colloque en avril 2004 par la commission Ricard⁷⁴. Mais qu'en est il de façon concrète ?*

Donc, on constate qu'en terme de politiques publiques éducatives, le résultat de cette réflexion a été : la décision d'introduire 60 heures pour l'éducation à l'environnement et au développement durable et ceci pour l'ensemble des douze années que représentent respectivement l'enseignement primaire et secondaire.

C'est à dire **moins d'un demi pour cent du volume horaire total** que consacre le système éducatif à la formation des élèves, on voit que la montagne a accouchée d'une souris.

Mais il faut aussi, rappeler que cette notion **d'éducation à l'environnement pour un développement durable** s'inscrit à la fois comme nous l'avons vu précédemment, dans une longue filiation d'initiative menée par divers mouvements et institutions, qu'ils soient éducatifs, de défense de l'environnement, ou même amorcés par les Etats. Mais aussi dans un processus national de rédaction et de publication d'un ensemble de circulaires depuis 1977⁷⁵, qui comme nous l'avons vu s'inscrivait dans une filiation éducative ou la préoccupation environnementale dans le domaine de l'éducation à l'environnement, il y a toujours été présent dans l'école et doit être inscrite dans une perspective historique de longue période. Dans la circulaire de 1977, il était question d'une éducation qui aurait pour objectif de développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement, il y était aussi question de transdisciplinarité ou de pluridisciplinarité. On constate au final que cette accumulation de circulaires sur le sujet va continuer jusqu'à la dernière de 2004 (à quand la prochaine ?), et que dans sa traduction concrète le sujet en terme de politique publique avance peu.

De la même manière, on peut constater que les préoccupations de notre pays en matière d'éducation à l'environnement apparaissent (pour parler comme les économistes), de type **contracycliques**.

⁷² Voir en particulier le rôle de l'inspection générale et des comités des programmes scolaires

⁷³ Rapport **Bonhoure/Haignerel**, inspection générale,

⁷⁴ Actes du colloque international sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable, 14 et 15 avril 2004

⁷⁵ Voir en particulier la communication de **Y.Bruxelle** sur les textes officiels en éducation à l'environnement, colloque international francophone de La Rochelle portant sur l'éducation à l'environnement et l'institution scolaire

C'est-à-dire s'inscrivant plus dans le cadre de la mise sur agenda⁷⁶ avec une visée purement politique, que dans une réflexion de fond sur l'évolution de l'école et sur l'émergence de nouvelles pratiques éducatives.

Ce phénomène est en particulier observable dans le cadre de la publication de circulaires et dans la grande difficulté ces dernières années à produire un ensemble de paradigmes communs sur le sujet, afin de donner une suffisante lisibilité aux acteurs de l'école. Ainsi dans certains cas on parle **d'éducation relative à l'environnement**, dans d'autres on lui préfère : celle de **pour l'environnement, avec l'environnement, a l'environnement etc.**

Cependant depuis deux ans, les choses semblent avoir changé on constate une espèce de collusion d'intérêt entre l'institution scolaire et les divers réseaux associatifs en matière de traduction et d'action publique (voir la circulaire et l'organisation des forums dans le cadre de la commission Ricard).

Mon travail à venir consistant : à comprendre l'origine de cette homogénéité en terme de traduction du corpus de l'éducation à l'environnement. Ce travail de problématisation de l'éducation à l'environnement ne participe t'il pas pour certains acteurs à des stratégies destinées à se rendre indispensable. Et dans le cadre de certaines mutations en cours de l'institution scolaire en particulier de l'intérieur, n'assiste t'on pas au résultat du travail de certains réseaux sociaux qui cherchent à pénétrer le système éducatif afin d'asseoir leur légitimité institutionnelle et de vendre leurs prestations. Tout en participant au travail d'accompagnement des politiques publiques scolaires dans le domaine des réformes éducatives dans une optique libérale et de marchandisation de l'école.

N'a-t-on pas là, finalement des éléments d'externalisation d'une partie des activités du système scolaire au profit de réseaux sociaux (associatifs ou d'entreprises).

Ceci s'inscrivant dans le cadre de l'évolution présenté plus haut : plus de pragmatisme accompagnant une marchandisation du savoir et de la formation. La recherche se poursuit avec la démission de Raffarin, Ricard à semble t'il disparu de la circulation, au moins sur ce sujet. Cependant les forums publics sur le sujet se succèdent à une vitesse prodigieuse et il apparaît de grands espoirs⁷⁷ entretenus localement par les différents réseaux d'acteurs.

Comme dans le cadre des politiques de l'environnement et des opérations de transcodages analysées par Lascombes, il apparaît aujourd'hui que le sujet de l'éducation à l'environnement et au développement durable a atteint la taille critique. Taille qui lui permet de constituer une réelle problématique en terme de politiques publiques éducatives. Et ce nous l'avons vu, grâce à travaux de traduction mis en œuvre par l'ensemble de réseaux d'acteurs (mais qui reste pour certains encore à identifier). En sachant que comme pour les problèmes environnementaux les solutions avaient déjà été identifiées dès le XIX^e siècle en France (voir ouvrage en cours de rédaction), mais non problématisés.

On peut penser que les travaux produits au cours des différents forums publics organisés, ont constitué des lieux où les réseaux d'acteurs ont pu participer à des opérations de traduction. Ceci ayant participé à un ensemble de phénomènes d'appropriations cognitives qu'ils restent à étudier en détail. Donc cela a conduit au final, à la mise en problématique de la crise environnementale, cette dernière ayant joué un rôle essentiel dans la mise sur agenda politique de l'éducation à l'environnement. Et donc lui a permis de devenir un enjeu essentiel des politiques publiques scolaires. Mais tout cela, a aussi permis la constitution d'un référentiel qui comme on le constate cependant demeure à la fois contradictoire et flou. Ce point est à approfondir dans le cadre de l'observation de la politique publique au concret.

Comme on peut le constater l'analyse de politiques publiques scolaires sous un angle sympathique comme peut l'être l'éducation à l'environnement, peut révéler tout d'un coup des enjeux d'une toute autre nature (l'évolution du service publique et de la place de l'Etat). Mais aussi être révélatrice de la complexité de notre société.

⁷⁶ Dans le lexique des politiques publiques la mise sur agenda correspond à l'inscription pour le gouvernement d'un dossier dans le registre de son action au concret. Voir en particulier les travaux sur le sujet de **p. Muller, Padioleau et de P.le galles**

⁷⁷ C'est ce qui ressort de l'ensemble des témoignages recueillis durant mes enquêtes de terrains (cf. par exemple D.A., G.V., Y.B.,